REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2008-133 DU 26 MARS 2008

Chargeant **Monsieur Grégoire AKOFODJI**, Ministre de l'Industrie et du Commerce de l'intérim de **Monsieur Soulé Mana LAWANI**, Ministre des Finances et de l'Economie pour compter du mardi 18 au 24 mars 2008.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin

Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le Décret n° 2007-540 du 2 novembre 2007 portant composition du Gouvernement

D E C R E T E

Article 1er : Pendant l'absence de **Monsieur Soulé Mana LAWANI**, Ministre des Finances et de l'Economie, son intérim sera assuré par **Monsieur Grégoire AKOFODJI,** Ministre de l'Industrie et du Commerce, pour compter du mardi 18 au lundi24 mars 2008.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 mars 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 3 CC1 CES 4 HAAC 5 SGG 4 MINISTERES 26 JO 1